APPEL DE CANDIDATURES

Chaire de recherche – Leader émergent Impact+ Canada – École de technologie supérieure (ÉTS)

Affichage externe du 17 novembre 2026 au 17 janvier 2027

POSTE DE PROFESSEURE OU PROFESSEUR - Chaire de recherche – Leader émergent Impact+ Canada

L'École de technologie supérieure (ÉTS), l'un des trois plus importants établissements d'enseignement et de recherche en génie au Canada, sollicite des candidatures afin de pourvoir une chaire de recherche dans le cadre du Programme Leaders émergents Impact+ Canada. Ce programme permet à l'ÉTS d'attirer au Canada davantage de chercheuses et chercheurs en début de carrière (CDC) basés à l'étranger (travaillant et résidant hors du Canada). Cette chaire est associée à l'obtention par l'ÉTS d'une Chaire de recherche du Canada Eddie Goldenberg.

Toute candidature s'inscrivant dans le grand domaine stratégique de **l'environnement, la résilience climatique et l'Arctique** sera considérée éligible, sous réserve du respect des exigences du programme et de l'ÉTS.

À cette fin, l'ÉTS souhaite renforcer ses capacités pour réaliser une recherche de qualité dans ce domaine en s'appuyant sur les axes prioritaires de son Plan Stratégique de Recherche. **Dans ce contexte, les personnes candidates dont les travaux contribuent aux enjeux de l'environnement, de la résilience climatique ou l'Arctique, notamment dans l'un des domaines suivants, sont invitées à soumettre leur candidature :**

- Aéronautique et aérospatiale
- Capteurs, réseaux et connectivité
- Systèmes intelligents et autonomes
- Matériaux innovants et fabrication avancée
- Ingénierie quantique
- Systèmes logiciels, multimédia et cybersécurité
- Infrastructures et milieux bâtis
- Technologies pour la santé

- Développement durable, économie circulaire et enjeux environnementaux.

Cette Chaire de recherche Leader émergent, d'une durée de six ans et renouvelable une fois pour la même période, octroie 100 000 dollars canadiens par an à l'ÉTS. Ce financement peut servir à couvrir une partie des coûts salariaux liés à la nomination de la détentrice ou du détenteur retenu(e), ainsi que les dépenses directes de la recherche.

Constituante de l'Université du Québec, l'ÉTS est une école d'ingénierie dynamique, en forte croissance et dont l'orientation se veut « *le génie pour l'industrie* ». Avec son campus situé au sein du quartier Griffintown, au centre-ville de Montréal, elle offre un environnement multiculturel stimulant et un accès privilégié à plusieurs partenaires industriels et universitaires.

L'ÉTS regroupe 7 départements (construction, électrique, mécanique, systèmes, logiciel et technologies de l'information, design et aérospatial), où évoluent plus de 300 membres du corps professoral et plus de 12 000 étudiantes et étudiants. L'établissement compte environ 80 groupes de recherche, dont plus de 35 chaires de recherche.

ENGAGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT ENVERS L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

Conformément à ses politiques de recrutement, à son Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAEE) ainsi qu'à ses engagements institutionnels en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI), l'ÉTS favorise l'excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l'égalité des chances à toute personne soumettant sa candidature.

L'ÉTS est engagée dans la mise en œuvre de son Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion ainsi que de son Plan en matière d'égalité des genres. Ces démarches visent notamment à favoriser la pleine participation et la représentation équitable des femmes, des personnes autochtones, des personnes racisées, des personnes en situation de handicap, ainsi que des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre au sein de sa communauté de recherche, y compris parmi les titulaires de chaires de recherche.

L'ÉTS souscrit au principe selon lequel l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires. Toutes les candidatures seront évaluées selon les critères d'excellence établis pour le poste, dans le respect des principes d'équité, de diversité et d'inclusion.

EXIGENCES DU PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE LEADERS ÉMERGENTS IMPACT+ CANADA

Le Programme Leaders émergents Impact+ Canada a été établi par le Gouvernement du Canada pour attirer et retenir, notamment, certains des chercheuses et chercheurs en début de carrière

avec fort potentiel dans le monde. Pour ces chaires, la personne candidate recherchée est une **chercheuse ou un chercheur** émergent(e) qui propose un programme de recherche indépendant, et qui pourra contribuer de manière étroite ou pas au programme de la Chaire Eddie Goldenberg obtenue par l'ÉTS.

Les Chaires Leaders émergents Impact+ Canada s'adressent à des personnes dont leur expérience en recherche ne dépasse pas 5 ans à partir de l'obtention du premier poste en recherche. Toutefois, l'ÉTS reconnaît que certaines circonstances de vie peuvent avoir une incidence sur le parcours professionnel et le dossier de réalisations en recherche d'une personne candidate. Ces circonstances peuvent notamment inclure la maladie, une situation de handicap, les responsabilités familiales ou communautaires, les congés parentaux ou de proche aidance, les congés de maladie ainsi que les ralentissements de carrière attribuables à une maladie chronique ou à d'autres circonstances personnelles. Les personnes candidates sont invitées à fournir tout renseignement pertinent à cet égard; ces éléments seront examinés avec soin et pris en compte de façon équitable dans le processus d'évaluation.

Des chercheuses et chercheurs à fort potentiel du monde entier sont encouragés à postuler pour cette prestigieuse Chaire de recherche du Canada. La personne titulaire verra sa charge d'enseignement réduite.

Pour satisfaire aux critères de sélection du Programme, la candidate ou le candidat doit :

- Être une excellente chercheuse émergente ou un excellent chercheur émergent de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche;
- Avoir démontré qu'elle ou il a le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine au cours des cinq à dix prochaines années;
- Une fois titulaire de chaire, avoir le potentiel nécessaire pour recruter, former et retenir une relève en recherche de haut niveau, incluant les personnes étudiantes et stagiaires.
- Proposer un programme de recherche original, novateur et de la plus haute qualité.

EXIGENCES DE L'ÉTS

- Posséder un doctorat en ingénierie, dans une discipline enseignée ou connexe à celles enseignées au sein de l'établissement
- Avoir la capacité d'enseigner en français ou démontrer une volonté d'apprendre la langue française et s'engager dans un processus de francisation supporté par l'ÉTS.

Dans le respect des exigences du Programme des chaires de recherche du Canada et conformément à ses objectifs en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, l'ÉTS encourage fortement les candidatures de femmes, de personnes autochtones, de personnes racisées, de personnes en situation de handicap ainsi que de personnes issues des groupes en quête d'équité désignés au sens du Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAEE).

Les personnes candidates sont invitées à s'autoidentifier, sur une base volontaire, conformément aux mécanismes prévus par l'établissement. Les renseignements recueillis seront traités de façon confidentielle et utilisés exclusivement aux fins autorisées par les politiques institutionnelles et les exigences applicables du Programme.

Compte tenu du bassin de candidatures potentielles, le comité prendra également en considération la contribution des candidatures retenues à l'atteinte des objectifs institutionnels en matière d'équité et de diversité.

COMMENT POSTULER ?

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre un dossier de candidature, au plus tard, le **17 janvier 2027.**

Le dossier à soumettre dans un seul document PDF comprend:

1)Un curriculum vitae avec une liste de vos publications, incluant la justification pour les interruptions de carrière le cas échéant;

2) Un énoncé des cinq plus importantes contributions à la recherche au cours de la carrière, expliquant leur importance et leur impact;

3)Une lettre de motivation (2 pages au plus) présentant votre vision pour votre chaire, notamment :

- le résumé du projet de recherche (100 mots maximum, rédigés dans un langage non spécialisé, décrivant le caractère unique et l'importance du programme de recherche proposé);
- les moyens mis en œuvre pour propulser l'établissement comme leader dans le domaine de la chaire et,
- les retombées réelles et potentielles en termes d'excellence en recherche;

4)Une proposition de programme de recherche alignée sur le domaine prioritaire stratégique **« Environnement, résilience climatique et**

Arctique », comprenant les sections suivantes :

1. Les objectifs et les principales réalisations attendues du programme (100 mots maximum);
2. La programmation sommaire des activités et la contribution aux connaissances actuelles dans le domaine et retombées scientifiques (2 pages max);
3. Un plan de transfert et de diffusion de connaissances (1 page max);
4. Stratégie de formation et de mentorat du personnel hautement qualifié (1 page max).
5. Stratégie des principes d'EDI dans les activités de recherche et e formation (1 page max)

Le texte doit être présenté en utilisant une police de caractères d'au moins de 12 points. Toute page supplémentaire ou information supplémentaire sera retirée avant l'examen.

Nous vous invitons à répondre aux questions du formulaire de mise en candidature, incluant celles liées au Programme d'accès à l'égalité en emploi.

MESURES D'ADAPTATION

L'ÉTS s'engage à offrir un processus de recrutement inclusif et accessible. Des mesures d'adaptation peuvent être mises en place à toute étape du processus de recrutement afin de répondre aux besoins des personnes candidates. Toute demande sera traitée de façon confidentielle.

Les personnes souhaitant bénéficier de mesures d'adaptation sont invitées à communiquer avec Marion Dedeine (elle/she), Conseillère en équité, diversité et inclusion au Bureau des Affaires Professorales, à l'adresse edi@etsmtl.ca

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions de travail sont régies par la convention collective de l'Association des professeurs de l'ÉTS en vigueur.

Poste régulier à temps complet qui mène à la permanence.

Date prévue d'entrée en fonction : **au plus tard le 22 octobre 2027.**